

Soland, en 1857) serait insuffisante si nous voulions relater les opinions sérieuses jusqu'aux plus étranges, avec les pièces à l'appui, qui ont été émises sur cette construction ».

Les uns ont prétendu que cette enceinte était d'origine gallo-romaine et servait aux combats d'animaux. D'autres, tout en lui accordant la même origine, ont soutenu qu'elle était destinée à des luttes de gladiateurs, ou même à des naumachies, ou encore à des bains publics. D'autres historiens la font remonter à l'époque mérovingienne « les souverains d'Aquitaine ayant voulu — aux moindres frais — se donner le plaisir des spectacles à la manière des Romains ». Il semble qu'il faille raisonnablement aujourd'hui se ranger à cette opinion, bien que certains la conteste tout autant que les précédentes.

Sans prétendre détruire l'obscurité qui règne sur l'histoire des arènes de Doué, nous allons joindre à la description que nous donnons, quelques documents que nous avons pu recueillir.

« La tradition du pays, dit M. de Voglie, ingénieur des Ponts-et-Chaussées de la province de Tours, dans son rapport écrit de 1764, est que ce monument était un amphithéâtre que les romains avaient construit pour y donner des spectacles. Cet édifice très irrégulier dans son plan, est formé par des gradins d'un pied de hauteur et de largeur, au nombre de vingt-cinq; ils pouvaient contenir environ quatre mille personnes. Cette masse de gradins est taillée dans le roc, ou plutôt dans le massif d'un banc de pierre tendre, d'une très grande épaisseur, qui règne dans tout le pays, et dont on fait usage pour les constructions ordinaires.

Le sommet de cet amphithéâtre était environné d'un mur d'enceinte, dont on n'a pu fixer la hauteur au-dessus du terrain actuel; on reconnaît seulement dans tout son pourtour, vingt-cinq portes de cinq pieds de largeur sur huit pieds de hauteur, qui probablement étaient les entrées de l'amphithéâtre. Dans un angle de ce mur, il y avait une espèce de tribune dont on voit encore les vestiges, qui porte le nom de « loge de César ». On descend dans cet amphithéâtre par une rampe assez raide quoique, suivant des fouilles qu'on a fait faire, le sol semble s'être élevé de six pieds au-dessus de son premier plan. Des caves fort élevées, taillées dans le massif du rocher, règnent sous les gradins, dans tout le parcours de ce bâtiment, on dit que ces caves étaient destinées à renfermer les animaux consacrés au spectacle; les ouvertures en œil-de-bœuf, qui sont pratiquées dans les gradins, ne semblent avoir été formées que pour éclairer ces caves; toutes les marches en gradins ont perdu leur arête et forment une espèce de dentelle...

Il règne encore une tradition dont le préjugé a fait donner au sol de cet amphithéâtre le nom de « mer rouge ». On croit donc que l'on y introduisait des eaux, quand on le jugeait à propos; peut-être était-ce un bain public; cependant on ne

conçoit pas de quelle manière l'eau pouvait y être conduite, il est certain, du moins qu'elle ne pouvait se conserver dans des bancs de pierre traversés par une aussi grande quantité de fils et de délits. D'ailleurs on ne découvre aucun vestige de canal ou de tuyau de conduite.

On a cependant reconnu qu'une fontaine à l'usage de la ville de Doué et distante de quatre à cinq cents toises, avait ses eaux supérieures au niveau du sol de cet amphithéâtre, dont les environs méritent quelque attention. En effet par l'examen des lieux, on a remarqué que du côté nord on voit une grande enceinte, dont le plan forme un carré long qui est taillé dans le roc comme l'amphithéâtre et dont les parements piqués avec soin et bien d'aplomb, annoncent une intention de régularité. On présume que cette enceinte qui tient à l'amphithéâtre, dont elle n'est séparée que par le massif des gradins, a été creusée à la même profondeur que l'amphithéâtre, puisqu'aujourd'hui, n'ayant environ que quinze pieds de profondeur d'après le terrain naturel et étant plantée de vigne, il y a lieu de croire que la terre qui sert à la production de ces vignes, a été rapportée par succession de temps; sans quoi le sol de cette enceinte serait, ainsi que celui de l'amphithéâtre, le banc de la même pierre. En considérant cette antiquité comme un bain public applicable, suivant les circonstances, à des spectacles, on pourrait trouver des raisons d'utilité à cette enceinte.

Il est à propos d'observer que ce monument qui est aujourd'hui à une des extrémités de la ville de Doué, pouvait être du temps des Romains, vers le centre de la dite ville, d'autant que, selon la tradition, le petit village de Douces, éloigné de mille deux cents toises, du côté du levant, faisait partie de la ville de Doué, ainsi que la Chapelle-Soulanger, située au couchant, à peu près à la même distance. Cette tradition paraît d'autant plus probable que tout le terrain compris entre ces deux villages est couvert de ruines, de murs et de maisons, et qu'il est constaté par l'histoire que les Romains ont longtemps séjourné dans cette partie de l'Anjou.

Par la suite, les Douessins qui sont gens d'esprit se sont plu d'y représenter des tragédies, car ils sont de belle humeur et de plaisir, ce qu'ils ont continué jusqu'environ 1600.

En effet au seizième siècle, quelle qu'en soit l'origine, l'amphithéâtre de Doué porte le nom de « parc à jeux ». Les confrères de la Passion y représentent des « Mystères ». Et parmi les « diableries » les plus célèbres d'alors, Rabelais cite en deuxième ligne celles de Doué, les premières à son avis étant celles de Saumur.

Pierre de Nancel entr'autres, fils de Nicolas de Nancel, le célèbre médecin de la princesse Eléonore de Bourbon, abbesse de Fontevault, né à Tours en 1570, compose, pour être jouées